BILAN DU PRITH GRAND EST

2022 | 2024

SEPTEMBRE 2024

PRITH GRAND EST

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

Le PRITH 2022-2024, un plan d'actions partenarial 3

Point d'étape sur la mise en œuvre du plan 5

AXE 1. Entrée dans la vie active 5

ACTION 1.1 – Favoriser les coopérations territoriales pour l'insertion des jeunes 5
ACTION 1.2 – Accompagner le déploiement d'expérimentations de type Job'Ulis 6

AXE 2. Recherche d'emploi, accès à la formation et à l'emploi 7

ACTION 2.1 – Soutenir le déploiement des plateformes emploi accompagné 7
ACTION 2.2 – Développer une culture partagée sur la mobilité entre milieux d'insertion protégé et ordinaire 8
ACTION 2.3 – Faciliter l'insertion des travailleurs handicapés via le secteur du travail temporaire professionnelle et du maintien dans l'emploi 9

AXE 3. Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi 10

ACTION 3.1 – Promouvoir les nouveaux leviers de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi 10
ACTION 3.2 – Contribuer aux expérimentations en matière de coordination des parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi 12

AXE 4. Communication, pilotage et communication 13

ACTION 4.1 – Rénover et enrichir les outils de communication du PRITH 13
ACTION 4.2 – Soutenir l'organisation et la promotion de la SEEPH 14
ACTION 4.3 – Organiser la participation des personnes handicapées à la mise en œuvre du PRITH 15
ACTION 4.4 – Développer des indicateurs de pilotage et d'évaluation de la politique d'emploi des personnes en situation de handicap 16

Le PRITH 2022-2024, un plan d'actions partenarial

Le PRITH a vocation à **organiser la concertation** de ses membres sur les orientations stratégiques à mettre en œuvre, afin de **favoriser l'insertion des personnes handicapées** et mettre en cohérence les actions conduites dans les différentes politiques (travail, emploi, orientation, formation professionnelle...).

Quelques rappels : la co-construction et suivi du plan d'actions

• La **démarche de concertation** pourle plan 2022-2024 a été organisée dans le cadre des nouvelles instances du PRITH, à travers un processus de consultation impliquant l'ensemble des partenaires de la région, dès l'automne 2021 à travers plusieurs modalités : des ateliers thématiques, des entretiens bilatéraux avec des acteurs économiques et une plateforme participative mise en place pour l'occasion.

• Les **orientations** issues de cette consultation ont été validées en comité stratégique en date du 13 décembre 2021 et ont été déclinées en actions autour de **4 axes principaux** lors du comité opérationnel du 27 janvier 2022.

• La construction du plan d'actions comme sa mise en œuvre s'articulent également avec d'**autres instances et plans existants** (CREFOP/CPRDFP, CROCT/PRST, Parcours et Synergie , Plan régional de santé, etc.) mais aussi avec les **orientations et stratégies nationales**. Le PRITH a ainsi vocation à soutenir les dynamiques en présence ou à répondre à des besoins non couverts.

• **Chaque partenaire du PRITH** – notamment les Rectorats, l'ARS, le Conseil régional, les Conseils départementaux, l'Agefiph et le FIPHFP, Pôle emploi, Chéops, l'ARML, la Sécurité sociale des différents régimes, les représentants des employeurs et des salariés... - développe par ailleurs ses **propres actions ou politiques en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées.**

L'évolution du plan d'actions

Le 06 février 2024, un nouveau comité stratégique a réuni, à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine, 120 acteurs œuvrant de manière directe ou indirecte en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Cette journée fut l'occasion de **partager l'actualité institutionnelle** et de **dégager de nouvelles perspectives et pistes d'actions** pour le PRITH Grand Est.

Des ateliers ont été organisés l'après-midi afin d'approfondir les thématiques choisies par les pilotes pour enrichir le prochain plan d'actions du PRITH.

L'organisation de la gouvernance du PRITH

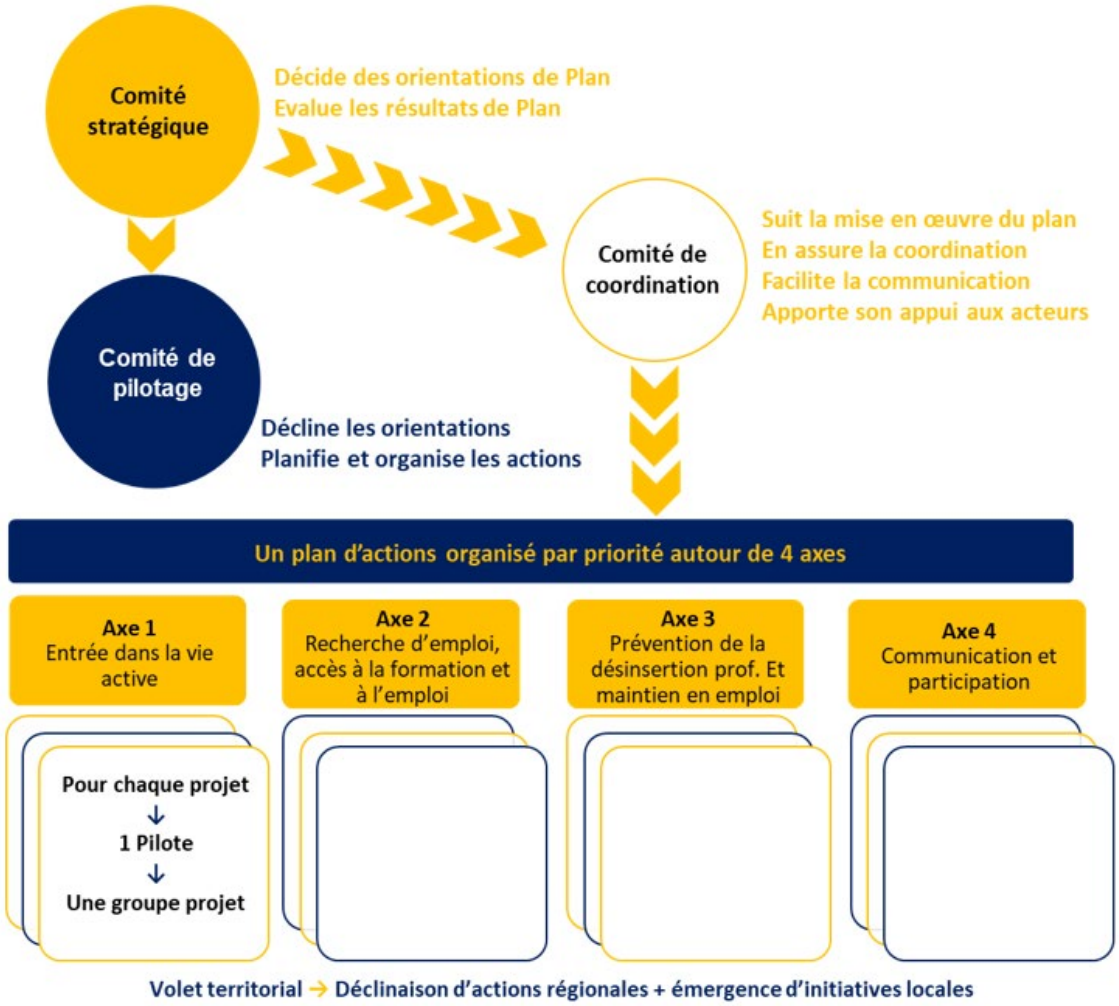

COMITÉ DE COORDINATION

Quand ?
Toutes les six à huit semaines

Qui ?
Les pilotes du PRITH (DREETS, Agefiph, FIPHFP) et la coordination
Invitation d'un acteur en opportunité

COMITÉ DE PILOTAGE

Quand ?
Deux fois par an

Qui ?
Comité de coordination + Service public de l'emploi + ARS + Education nationale + Conseil Régional + Carsat

COMITÉ STRATÉGIQUE

Quand ?
Tous les 18 mois

Qui ?
Tous les partenaires du PRITH

Point d'étape sur la mise en œuvre du plan

AXE 01. Entrée dans la vie active

ACTION 1.1 – Favoriser les coopérations territoriales pour l'insertion des jeunes

LES OBJECTIFS

Favoriser l'interconnaissance entre acteurs (professionnels de l'emploi, de l'éducation, de la formation et du soin) et améliorer la mise en visibilité des dispositifs et initiatives dédiées aux transitions des jeunes en situation de handicap de l'école à l'emploi.

LES ACTEURS

Pilote : ARML (1ère phase) puis rectorat

Groupe projet : DREETS • Education Nationale (Rectorats d'Académie de Reims, Metz et Strasbourg) • Conseil régional • Agefiph • FIPHFP • Pôle emploi • Chéops • ARML• MDPH (57/ 51/54)

Modalités d'action : Organisation d'événements dans les territoires.

LES RÉALISATIONS

• **3 journées territoriales** « transition éducation - emploi » (Châlons-en-Champagne, Strasbourg et Metz) organisées au 1er trimestre 2023 (300 participants) ;

• **Cahier du PRITH** « Améliorer les transitions de l'école à l'emploi des jeunes en situation de handicap • Éclairages » à partir de ces journées : dispositifs et initiatives, propositions… ;

• Organisation d'un **groupe de travail** le 29 août 2024, avec les pilotes et les Rectorats pour contribuer à l'élaboration d'un plan d'actions adapté aux académies du territoire.

LES SUITES ET PERSPECTIVES

- **Soutien des dynamiques territoriales** en fonction des besoins académiques (présence à des réunions, accompagnement à la conception de feuille de route etc.) ;
- Rédaction d'une **seconde version du Cahier du PRITH** « Jeunes (actualisation de l'offre de service existante, présentation des changements dans le cadre de la Loi plein emploi...)
- Proposition d'une enquête sur la question des **jeunes en situation d'invisibilisation** (étude de faisabilité en cours).

ACTION 1.2 – Accompagner le déploiement d'expérimentations de type Job'Ulis

LES OBJECTIFS

Consolider et poursuivre le déploiement de dispositifs tels que JOB'ULIS en territoire Lorrain, essaimer des expériences de même type sur le Grand Est.

LES ACTEURS

Pilote : Rectorat d'Académies des territoires concernés (Nancy-Metz).

Groupe projet : Dreets, Agefiph, FIPHFP et partenaires Job'Ulis associés

Modalités d'action : Partage des réalisations, identification des conditions de déploiement, appel à manifestation d'intérêt le cas échéant.

LES RÉALISATIONS

- Réalisation d'un **état des lieux des dispositifs en place** sur les départements de la Moselle et de la Meuse ;
- Réalisation d'un document sur les **conditions de réplicabilité** sur d'autres territoires.

LES SUITES ET PERSPECTIVES

Document d'essaimage à disposition des territoires qui souhaiteraient le déployer (pas de suivi spécifique de cette action à ce stade).

AXE 02. Recherche d'emploi, accès à la formation et à l'emploi

ACTION 2.1 – Soutenir le déploiement des plateformes emploi accompagné

LES OBJECTIFS

Appui aux pilotes pour étudier le fonctionnement et les résultats des plateformes d'Emploi accompagné et améliorer leur fonctionnement.

LES ACTEURS

Pilote : Comité de pilotage de l'Emploi accompagné (ARS, DREETS, Agefiph, FIPHFP).

Groupe projet : membres du comité de pilotage

Modalités d'action : réunions techniques avec les pilotes, réalisation d'enquêtes et d'analyses de données, travaux d'amélioration des méthodes et des outils..

LES RÉALISATIONS

- Analyse des données de suivi remontées en juin 2022 ;
- Réalisation d'une **enquête** auprès des structures porteuses et de leur partenaire sur : le déploiement des plateformes, les modalités d'articulations entre les partenaires, les difficultés rencontrées par les plateformes;
- Organisation d'une **journée régionale de l'Emploi Accompagné** le 20/10/2022 à Nancy ;
- Productions de **plaquettes de communication** régionale et par plateforme ;
- Organisation d'un temps de **programmation des actions** « Emploi accompagné » pour l'année 2024-2025 le 05 juillet 2024.

#Emploi Accompagné dispositif national

L'emploi accompagné,

un dispositif d'accompagnement complémentaire spécifique pour l'emploi des personnes en situation de handicap

L'emploi accompagné est un concept novateur d'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap, en milieu ordinaire de travail dans le privé et le public. Son objectif est de permettre un soutien des personnes handicapées et de leurs employeurs qui soit souple, adapté à leurs besoins et mobilisable à tout moment du parcours, sans limite de durée.

Porté par l'Etat et financé par l'ARS, l'Agefiph et le FIPHFP, l'Emploi accompagné est un service gratuit pour les personnes et les employeurs.

Qu'est-ce que l'emploi accompagné ?

Un dispositif complémentaire aux accompagnements de droit commun (proposés par Pôle Emploi, Cap Emploi, les Missions Locales) pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi et salariés en situation de handicap qui rencontrent des difficultés particulières en raison de leur handicap.
Il comporte un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle.

A qui s'adresse-t-il ?

L'emploi accompagné est envisagé sur le long terme afin de sécuriser et de fluidifier les parcours professionnels.

Pour les personnes en situation de handicap à partir de 16 ans :
→ A la recherche d'un emploi en milieu ordinaire de travail pour les soutenir dans leur recherche d'emploi et leur installation dans le poste ;
→ Déjà en emploi, dans le secteur privé et de la fonction publique.
Les personnes accompagnées peuvent être en fin de parcours scolaire, demandeurs d'emploi ou travailleurs ESAT souhaitant travailler en milieu ordinaire de travail.

Pour les employeurs :
→ Lors de l'installation dans le poste de la personne ;
→ Pour sécuriser durablement le maintien en emploi.

La personne doit avoir une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH), délivrée par la MDPH, quand l'accompagnement débute.

Le dispositif s'adresse à toutes les personnes disposant d'une RQTH délivrée par la MDPH qui sont prêtes à s'engager dans un parcours professionnel et notamment les personnes avec un handicap invisible (handicap psychique, troubles du spectre de l'autisme, troubles du neurodéveloppement ...).

Télécharger les plaquettes

LES SUITES ET PERSPECTIVES

- Appui à l'animation des **comités départementaux** ;
- Organisation d'une **rencontre régionale de l'Emploi accompagné** au printemps 2025 ;
- **Analyse des données Damaas** pour diffusion et présentation lors des réunions ;
- Animation de l'ensemble participatif régional.

PRITH GRAND EST

ACTION 2.2 – Développer une culture partagée sur la mobilité entre milieux d'insertion protégé et ordinaire

LES OBJECTIFS

Acculturer les acteurs et soutenir les projets de partenariats dans le cadre de la réforme des ESAT. Identifier à terme un réseau de référent et alimenter la professionnalisation des acteurs sur le sujet.

LES ACTEURS

Pilote : ARS

Groupe projet : Comité de coordination (Etat et/ou Agefiph - FIPHFP) et selon les territoires Andicat, Pôle emploi, Chéops, MDPH, EA, ESAT, ESRP, dispositifs Emploi Accompagné, Communauté 360, autres dispositifs spécifiques…

Modalités d'action : organisation de temps de partage départementaux du Plan de transformation des Esat et des actions conduites et/ou à conduire dans les territoires pour faire vivre ce plan.

LES RÉALISATIONS

• Rédaction d'une première version du **guide** « Favoriser la mobilité entre milieux d'insertion protégé et ordinaire • Repères et retours d'expériences territoriales »

Identification d'outils et leviers mobilisables pour construire, mettre en œuvre et accompagner le projet professionnel vers le milieu ordinaire.

Retour d'expériences d'acteurs locaux : Rencontre de 22 professionnels dans le cadre d'entretiens bilatéraux.

Mise en exergue des évolutions attendues par le plan de transformation des ESAT.

• **Temps stratégiques** les 31 mai, 05 septembre et 17 novembre 2023 dédiés à la stratégie de déploiement du plan de transformation des ESAT.

LES SUITES ET PERSPECTIVES

• Actualisation, promotion et diffusion du guide ;

• Organisation de **3 journées territoriales** « Vers un parcours renforcé dans l'emploi au bénéfice des travailleurs en situation de handicap : Quelles coopérations avec les ESAT ? » en Octobre 2024 (à Strasbourg, Châlons-en-Champagne et Tomblaine).

ACTION 2.3 – Faciliter l'insertion des travailleurs handicapés via le secteur du travail temporaire et du maintien dans l'emploi

LES OBJECTIFS

Développer une information mutualisée entre Service public de l'emploi et acteurs du travail temporaire sur les offres de services et les dispositifs mobilisables et favoriser la mise en relation des parties prenantes.

LES ACTEURS

Pilote : Prism'emploi

Groupe projet : DREETS, Agefiph, Pôle emploi, ARML, Chéops, FASTT, AKTO, Unea, Up Intérim, Apec

Modalités d'action : mise en œuvre d'actions au sein du groupe projet

LES RÉALISATIONS

• Organisation d'un webinaire le 17 mars 2022, réunissant 104 participants pendant 1h30 ;

• Réalisation d'un **annuaire professionnel numérique** favorisant la mise en relation des acteurs.

• Production d'un « Cahier du Prith » dédié à la thématique permettant d'identifier les acteurs clefs, les dispositifs et leviers, les bonnes pratiques et les ressources mobilisables.

LES SUITES ET PERSPECTIVES

• Action clôturée

AXE 03. Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi

ACTION 3.1 – Promouvoir les nouveaux leviers de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi

LES OBJECTIFS

Diffuser une information actualisée aux acteurs du maintien dans l'emploi pour faciliter leurs missions auprès des bénéficiaires – notamment dans un contexte de réforme et partager les expériences territoriales en matière de prévention de la désinsertion professionnelle.

LES ACTEURS

Pilote : Carsat Nord Est et Médecin Inspecteur Régional du Travail (MIRT) et Dreets

Groupe projet : Instance Parcours et Synergie - Carsat Nord Est et Alsace Moselle - Dreets - Agefiph – FIPHFP - Chéops – ALSMT 54

Modalités d'action : travaux en groupe, enquête, webinaires et documentation

LES RÉALISATIONS

- **Mise en place d'un cycle de webinaires** thématiques intitulés « L'heure du maintien » :
  - 4 webinaires ont été organisés
  - Plus de 300 participants
  - Près de 600 vues sur YouTube

Replay sur la chaîne YouTube du PRITH

Le repérage précoce des situations de désadaptation professionnelle • 106 inscrits/ 60 participants • Plus de 180 vues en replay	De nouvelles opportunités en matière d'entretiens ou de visites • 127 inscrits/ 75 participants • Plus de 150 vues en replay	Les outils de la reprise progressive du travail • 225 inscrits/ 116 participants • Plus de 150 vues en replay	Indépendants et intérimaires, quelles nouvelles opportunités en faveur de maintien dans l'emploi ? • 105 inscrits/ 60 participants • Plus de 100 vues en replay
10 novembre 2022	23 janvier 2023	14 mars 2022	27 juin 2023

• **Réalisation d'une enquête régionale** dédiée à enrichir l'offre de professionnalisation des acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi.

Parcours &Synergie
Au service du maintien en emploi dans le Grand Est

L'enquête a été menée dans le cadre de Parcours &Synergie et a été clôturée le 12 mai 2023. Celle-ci a été transmise aux acteurs de la PDP et du maintien dans l'emploi.

212 répondants

• Organisations de 3 journées dédiées à la Prévention de la Désinsertion Professionnelle dans le cadre de Parcours & Synergie

Un cycle de séminaires de Parcours et Synergie, au service des acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle de la région Grand Est a été mis en place fin 2023.

A Reims, Nancy, Strasbourg, 300 participants se sont réunis, pour 60% des services de prévention et de santé au travail du territoire, 25% des représentants de l'assurance maladie, 10% du réseau Cap emploi, mais aussi l'Etat, l'Agefiph, le FIPHFP !

L'occasion de présenter le projet de Parcours et synergie, entre centre ressource et laboratoire d'innovation, soutenu par le PRST et le PRITH, et parler prévention : conférences, témoignages d'entreprises et de salariés, retours d'expériences de professionnels, ateliers inspirés du codéveloppement…

LES SUITES ET PERSPECTIVES

• Nouvelle mise à jour du guide maintien dans l'emploi ;
• Exploitation des résultats des questionnaires ;
• Reprogrammation des webinaires.

ACTION 3.2 – Contribuer aux expérimentations en matière de coordination des parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi

LES OBJECTIFS

Faciliter l'orientation vers les offres de services et prestations de maintien dans l'emploi via la modélisation d'un parcours de prévention de la désinsertion professionnelle

LES ACTEURS

Pilote : Carsat Nord Est, Médecin Inspecteur Régional du Travail (MIRT) et Dreets

Groupe projet : instance Parcours et Synergie - Carsat Nord Est et Alsace Moselle - Dreets - Agefiph – FIPHFP - Chéops – ALSMT 54

Modalités d'action : action portée au sein d'un projet d'expérimentation d'un laboratoire d'innovation territoriale sur la prévention de la désinsertion professionnelle (projet PRITH-PRST).

LES RÉALISATIONS

• Dotation PST4 / Anact attribuée à l'automne 2023 ;

• Sélection d'un groupement de prestataires (l'Atelier Universel • designers | NF Etudes • psychologues comportementaux) - dans le cadre d'un **appel à candidatures pour la « modélisation de(s) parcours de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) en région Grand Est »**

• **Lancement du projet** (phase de cadrage) en juillet 2024 : temps introductif, compréhension de l'écosystème, définition collective des enjeux et affinage de la méthodologie.

LES SUITES ET PERSPECTIVES

• **Développement du projet** de modélisation de parcours de la PDP : étude des dispositifs existants, immersion (entretiens et focus groups) auprès des bénéficiaires et des professionels, analyse des productions des parcours...

AXE 04. Communication, pilotage et communication

ACTION 4.1 – Rénover et enrichir les outils de communication du PRITH

LES OBJECTIFS

Optimiser les outils de communication et de participation du PRITH Grand Est

LES ACTEURS

Pilote : Comité de coordination (DREETS- Agefiph-FIPHFP)

Groupe projet : panel de partenaires du PRITH, bénéficiaires

Modalités d'action : gestion d'un site Internet et d'outils associés – Chaîne Youtube, lettre d'information. Pour les évolutions : état des lieux des besoins/amélioration souhaitées, mise en œuvre des recommandations identifiées.

LES RÉALISATIONS

- Diffusion d'une **newsletter** « La Lettre du PRITH Grand Est »
  - 4 newsletters en 2022 et 5 newsletters en 2023
  - Parution tous les 3 mois et diffusées à 1 430 abonnés
- Création d'une **chaine YouTube** dédié au PRITH Grand Est ;

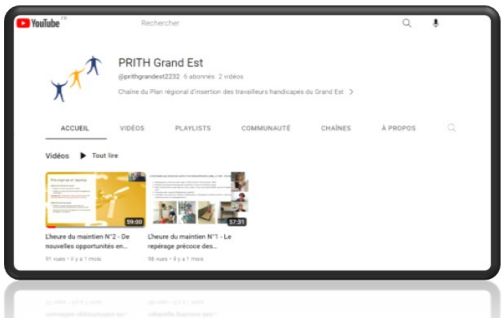

Création en mars 2023

4 webinaires disponibles

Plus de 550 vues

29 abonnés

- **Actualisation du site internet** du PRITH.

LES SUITES ET PERSPECTIVES

- Mise en ligne et lancement du nouveau site du PRITH.

ACTION 4.2 – Soutenir l'organisation et la promotion de la SEEPH

LES OBJECTIFS

- Fédérer le SPE, et plus largement les partenaires du PRITH, autour de la SEEPH
- Promouvoir la Semaine pour l'Emploi, ses événements et ses dispositifs auprès des publics cibles
- Coordonner la mise en œuvre d'une programmation d'événements régionaux propres à la région Grand Est

LES ACTEURS

Pilote : Les représentants régionaux des co-organisateurs de la SEEPH (Agefiph-FIPHFP-LADAPT)

Groupe projet : DREETS, Agefiph, Fiphfp, LADAPT, Conseil régional, Pôle emploi, Chéops, ARML

Modalités d'action : remontées de projets d'évènements et des besoins spécifiques (interfaces URAPEDA, cofinancements...), diffusion des outils, promotion SEEPH et DuoDay auprès des partenaires et des médias.

LES RÉALISATIONS

- Mobilisation de tous les partenaires du PRITH autour de la SEEPH
- Coordination de la mise en œuvre d'une programmation régionale d'événements
- Promotion de la SEEPH, et de DuoDay auprès des partenaires du PRITH et des médias
- **Programmation régionale** des évènements déclinée dans chaque territoire

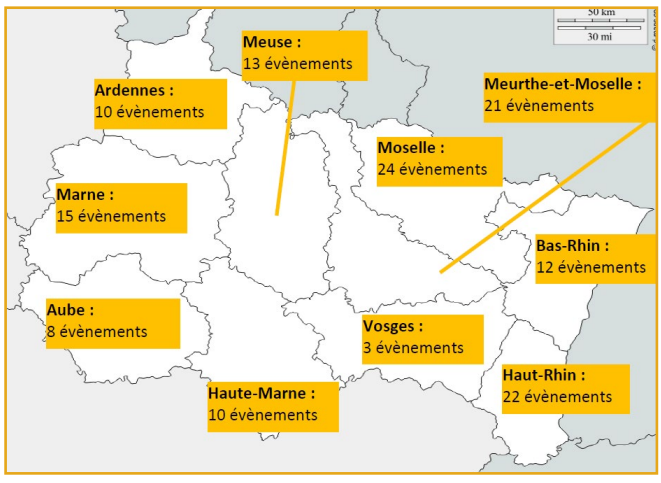

- **Bilan régional de la SEEPH 2023**

80 organisateurs d'évènements ont répondu à un questionnaire permettant de faire un bilan régional aussi bien qualitatif que quantitatif.

4 246 participants (+22% par rapport 2022)

+ 500 entreprises régionales engagées

Un impact pour l'emploi des personnes handicapées : 145 recrutements/stages

LES SUITES ET PERSPECTIVES

La SEEPH 2024, consacrée à la thématique « Handicap et parcours professionnel : Comment assurer une vraie égalité des chances ?» se déroulera du **18 au 24 novembre**.

ACTION 4.3 – Organiser la participation des personnes handicapées à la mise en œuvre du PRITH

LES OBJECTIFS

Mobiliser les bénéficiaires et les associations de personnes handicapées dans la mise en œuvre des actions du PRITH
Favoriser leur participation en recueillant leur avis sur les différentes thématiques du PRITH

LES ACTEURS

Pilote : URIOPSS Grand Est

Groupe projet : comité de coordination (Etat et/ou Agefiph - Fiphfp), prestataires PAS, Associations, bénéficiaires à terme

Modalités d'action : consultation et travaux ciblés

LES RÉALISATIONS

• Réalisation d'un cahier du PRITH **« Tour d'horizon sur la participation des personnes en situation de handicap • Éclairages »** pour favoriser l'appropriation du sujet : présentation des enjeux et objectifs de la participation, panorama d'initiatives existantes et proposition d'une méthode de mise en œuvre.

ACTION 4.4 – Développer des indicateurs de pilotage et d'évaluation de la politique d'emploi des personnes en situation de handicap

LES OBJECTIFS

Doter le PRITH d'indicateurs de suivi et de résultats

LES ACTEURS

Pilote : DREETS

Groupe projet : Comité de coordination (DREETS, Agefiph, FIPHFP), Région, Pôle emploi, ARS, Education Nationale, Chéops, ARML

Modalités d'action : travaux avec les pilotes et les fournisseurs de données et enquêtes ad-hoc.

LES RÉALISATIONS

• État des lieux des indicateurs de pilotage et capitalisation des expériences en région, pour proposition d'un modèle de tableau de bord pour le Grand Est.

• Réalisation et diffusion d'une enquête flash sur la thématique « Chomâge de longue durée et handicap : quelle situation ? » à partir d'un travail documentaire et du point de vue des professionnels.

LES SUITES ET PERSPECTIVES

• Production de cahiers du PRITH dédiés à des diagnostics thématiques ;

• Actualisation régulière d'un tableau de bord simplifié.